

Lac de Lucelle

Rapport d'activité 2017

**FONDATION
DU LAC DE LUCELLE**



Mot du président Roger Grünblatt

L'année 2017 fut marquée par une réflexion importante autour des dispositions statuaires régissant le Conseil et le Comité de la Fondation. Beaucoup d'énergie et de temps ont également été nécessaires pour mettre en place les dispositions qui permettront de réaliser différents travaux en 2018.

De plus, une convention d'entretien et de surveillance des ouvrages a été signée entre la Commune de Pleigne et la Fondation. Elle règle la répartition des responsabilités et des tâches d'entretien courantes et périodiques. Le règlement d'entretien et de surveillance de l'ouvrage a également été finalisé et établi conformément à l'Ordonnance sur les ouvrages d'accumulation.

En 2017, notre secrétaire, Konrad Baumann a décidé de se retirer du Comité. Konrad fut un des membres fondateurs et s'est investi pendant de longues années. Par son travail et ses multiples compétences, il a assuré le bon fonctionnement de la Fondation. Le Comité le remercie chaleureusement et lui envoie ses meilleurs vœux de santé et de sérénité pour les années à venir. Il est désormais désigné membre d'honneur de la Fondation. La fonction de Secrétaire sera dorénavant assumée par Christophe Schaffter, avocat, de Delémont. La fondation se réjouit de pouvoir compter sur son savoir-faire de juriste.

Le vice-président et maire de Pleigne, Daniel Pape laissera sa place à un nouveau représentant de la commune. Un grand merci aussi à lui pour son travail au sein du comité. C'est Fabienne Blauel qui assumera désormais la vice-présidence.

Les personnalités suivantes se sont également retirées du Conseil du Comité: M. Markus Ritter de Bâle et M. Dominique Dirrig de Bouxwiller. Un grand merci pour l'intérêt témoigné à notre action.

Mandats et objectifs : Projets pour l'année en cours

Modification des statuts :

Plusieurs séances ont été nécessaires pour discuter de la répartition des tâches et des fonctions entre le Comité et son Conseil. La version retenue devrait permettre d'améliorer le fonctionnement entre ces deux organes de la Fondation:

- **Comité:**
Il sera composé de 9 membres et il assurera la réalisation des buts de la Fondation; il gèrera la fortune et tiendra les comptes.
- **Conseil:**
Il sera composé de max. 15 membres. Les personnes cooptées devront s'intéresser, s'identifier et s'engager concrètement pour les objectifs et principes de la Fondation pour redonner une nouvelle dynamique et de nouvelles idées. Ils se feront le porte-parole de la Fondation auprès des autorités politiques, des administrations communales et cantonales.

Travaux et mandats

Un grand investissement a également été nécessaire pour étudier et préparer les travaux de maintien du site. Les projets suivants devraient être réalisés en 2018 :

- Réfection d'une partie du chemin défectueux autour du lac
- Curage du bassin en amont du lac
- Rénovation de la façade et de l'escalier de la maison de la fondation

A noter également le travail et le temps investis qui ont permis en février 2018 la fauche (photos sur le site) de la roselière, première fauche depuis la signature du contrat de bail 2013.

Projets

Mesures pour attirer de nouveaux membres

La perspective d'une présence au marché de Delémont est maintenue et devrait se concrétiser en 2018.

Travaux d'entretien et de réfection

Plusieurs travaux importants sont prévus en 2018: la rénovation de la façade de la maison de la fondation estimée à 4'000.-, la réfection du mur et de l'escalier ainsi que la réparation de 80m. du chemin autour du lac, estimée à 22'000.- et enfin le curage du piège à gravier estimé à 12'500.-

Vente de la maison de la Fondation :

Le comité examinera la vente de la maison. Les frais liés à l'entretien de la maison dépassent les revenus fonciers.

Finances

La Fondation a bouclé ses comptes avec un bénéfice de 7691.- francs.

Le budget pour 2018 prévoit un déficit de 7400.- francs.